

25.01.2008 - 07:05 Uhr

## Bouclément annuel 2007 de la BEKB | BCBE

Berne (ots) -

Augmentation du bénéfice pour la quinzième fois consécutive et onzième hausse du dividende à 4.10 francs  
Remboursement de 10 francs sur la valeur nominale Emission de droits de souscription dans un rapport de 25 : 1 au prix d'émission de 100 francs

En 2007, la BEKB | BCBE a encore une fois réalisé un bon résultat. Le bénéfice annuel avant impôts, à l'exclusion du produit de la vente d'une participation, a progressé de 7,3 pour cent à 135,6 millions de francs (année précédente: 126,4 millions). De la sorte, le bénéfice annuel de la BEKB | BCBE a pu être augmenté pour la quinzième fois consécutive. La somme du bilan s'est accrue à 21,4 milliards de francs (+1,3 pour cent). Les valeurs patrimoniales de la clientèle sous gestion ont augmenté à 20,5 milliards de francs (+1,7 pour cent). Avec un ratio BRI Tier 1 de 17 pour cent, les fonds propres sont solides. En raison du très bon résultat opérationnel, le conseil d'administration propose à l'assemblée générale du 20 mai 2008

- d'augmenter le dividende de 3.80 à 4.10 francs. Il s'agit de la onzième proposition consécutive d'augmentation du dividende.

De plus, un bénéfice extraordinaire après impôts de 132,5 millions de francs a été réalisé en 2007 grâce à la vente d'actions de BKW FMB Energie SA. En raison de son assise financière solide, la BEKB | BCBE souhaite faire participer ses actionnaires au gain extraordinaire. Le conseil d'administration propose à l'assemblée des délégués

- de procéder à une réduction de capital sous forme d'un remboursement de 10 francs par action sur la valeur nominale de 30 francs pour la porter à 20 francs;
- de placer des actions nominatives du portefeuille de la banque auprès des actionnaires existants contre des droits de souscription dans un rapport de 25 : 1. La possession de 25 actions nominatives de la BEKB | BCBE donne droit à l'acquisition d'une action nominative. Le prix d'achat par action est de 100 francs (cours de clôture 2007: 213 francs). L'exécution est prévue au mois d'août 2008. Si le canton de Berne ne devait pas exercer le droit de souscription, le remboursement de valeur nominale et l'indemnisation des droits de souscription lui rapporteraient quelque 69 millions de francs en sus du versement du dividende de 19,7 millions de francs.

Avec les transactions sur capital proposées, l'allègement financier du canton de Berne se chiffre, en l'espace de dix ans, à savoir depuis le OUI des Bernoises et des Bernois à la transformation de la BEKB | BCBE en société anonyme, à un bon milliard de francs grâce au remboursement du capital de dotation, au placement d'actions, au remboursement de valeur nominale, à l'acquittement des droits de souscription et à l'indemnisation de la garantie de l'Etat. S'ajoutent à cela les dividendes et les impôts.

Le rapport exhaustif concernant le bouclément annuel 2007 de la BEKB | BCBE sera présenté à l'occasion de la conférence de presse de bilan du 13 mars 2008.

La BEKB | BCBE (Banque Cantonale Bernoise), fondée en 1834, a été inscrite au registre du commerce en 1998 en qualité de société anonyme de droit privé. Elle est la première banque cantonale à avoir adopté cette forme juridique. Mesurée au nombre d'actionnaires (plus de 55'000), elle compte parmi les 10 premières sociétés suisses. 48,5 pour cent des actions sont placées auprès du public, le canton de Berne en détenant 51,5 pour cent. Trois accès à la banque s'offrent aux clientes et clients (79 sièges bancaires fixes, 15 sièges bancaires mobiles, 1 banque virtuelle) et 1'350 collaboratrices et collaborateurs se tiennent à leur disposition.

Contact:

Jean-Claude Nobili  
Tél.: +41/31/666'10'90  
Internet: www.bcbe.ch

Berne, le 25 janvier 2008

??

??

??

??

Berner Kantonalbank / Banque Cantonale Bernoise

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100004161/100553462> abgerufen werden.